



CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022 A 19H00

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DATE DE CONVOCATION : 03/09/2022

DATE D’AFFICHAGE : **20 SEP. 2022**

PRESENTS : Patrick POCHON Maire, M. René MOULIN, Mme Françoise GREHIER, Mme Nathalie BIEL adjoints – Mme Florence MILLET, M. Christian CAME, Stéphane CHOULER, M. Sylvain BOUILLON, M. Florent VOULOIR, Mme Emmanuelle LEDENT

ABSENTS EXCUSES : M. Bruno ROUSSEREAU

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence MILLET

ORDRE DU JOUR : Urbanisme – Augmentation de la taxe d’aménagement--Décision modificative budgétaire concernant l’intégration des frais d’études (Études portant sur les travaux de restauration de l’Eglise) au compte d’immobilisation corporelle 231 pour les exercices de 2018 à 2022 suite au démarrage des travaux--Convention avec SFR dans le cadre de la mise en place d’une antenne relais sur le terrain communal situé rue du Père Bard--Devis Dauvilliers concernant le projet de travaux sur la place de Mainbervilliers--Renouvellement de la délibération concernant la transmission des actes administratifs avec e-légalité--Demande de subvention à l’Etat dans le cadre de la nouvelle campagne DSIL/DETR pour les travaux de restauration de l’Eglise—Divers.

Délibération n°D_2022_35 examinée le 14/09/2022 –

Délibération portant sur la fixation du taux communal de la taxe d’aménagement,
approuvée à l’unanimité des membres présents.

Délibération n°D_2022_36 examinée le 14/09/2022 –

Décision modificative budgétaire concernant l’intégration des frais d’études (Études portant sur les travaux de restauration de l’Eglise) au compte d’immobilisation corporelle 231 pour les exercices de 2018 à 2022 suite au démarrage des travaux,
approuvée à l’unanimité des membres présents.

Délibération n°D_2022_37 examinée le 14/09/2022 –

Délibération portant sur le projet de travaux sur la place de Mainbervilliers, validant le devis proposé par l’entreprise Dauvilliers,
approuvée à l’unanimité des membres présents.

Délibération n°D_2022_38 examinée le 14/09/2022 –

Délibération portant sur le renouvellement du contrat avec e-légalité dans le cadre de la dématérialisation de la transmission des actes administratifs,
approuvée à l’unanimité des membres présents.

Délibération n°D_2022_39 examinée le 14/09/2022 –

Délibération portant sur la demande de subvention à l’Etat dans le cadre de la nouvelle campagne DSIL/DETR pour les travaux de restauration de l’Église,
approuvée à l’unanimité des membres présents.

Délibération n°D_2022_40 examinée le 14/09/2022 –

Délibération portant le règlement des dernières factures de la campagne de stérilisation des chats errants émises par l’association « One Voice »,
approuvée à l’unanimité des membres présents.



Le Maire,
Patrick POCHON